

400 millions de francs, au bas prix actuel. C'est à Lyon que ce commerce est aujourd'hui définitivement établi, nous disons définitivement, aussi longtemps que la soie grège, de quelque pays qu'elle vienne, aura en notre pays une libre et facile circulation.

Le marché de Lyon est avant tout un marché de production, c'est-à-dire un marché auquel aboutit un courant continu d'importations de soies de toutes les provenances, parmi lesquelles abondent les soies de la Chine, du Japon, de l'Italie et des pays du Levant, marché favorisé par de larges ressources de crédit et par une habileté en matière de banque traditionnelle à Lyon. La fabrique lyonnaise ne profite pas seule de ces assortiments et de cette abondance de soies; les autres fabriques françaises s'y approvisionnent, et le commerce de Lyon a un rayonnement assez étendu à l'étranger.

La concentration à Lyon de ce qu'on a appelé le commerce international des soies n'a pas été la résultante en quelque sorte forcée de la grandeur de la manufacture lyonnaise. Ce qui le prouve, c'est que le fait est relativement nouveau; il date de trente ans à peine. L'entreprise d'assurer l'approvisionnement d'une industrie appelée à absorber dans l'année pour quelques centaines de millions de francs de matières différant de nature, de qualité et de prix, cette entreprise, disons-nous, devait être des plus difficiles. On a hésité longtemps à en aborder résolument la réalisation. Il était hardi de se heurter contre l'Angleterre, quoique Lyon réunit les éléments de succès. Un tel commerce exige une grande intelligence des besoins de la fabrication, la connaissance d'une diversité d'emplois souvent imprévue; il est inséparable d'incertitudes et de risques